

PROJET

ICTS - Session du 11 juin 2003 à Toulouse

Compte rendu

Cette année la télémétrie a bénéficié d'un heureux rassemblement de plusieurs manifestations du 10 au 12 juin à Toulouse; en effet les réunions :

- ICTS,
- ETTC 03,
- ETSC,
- SFTE (European Chapter),

ainsi qu'une importante exposition de matériels ont eu lieu au même endroit.

Le Bureau d'ICTS s'est réuni le 10 juin après-midi avant la session générale du 11 juin après-midi, les deux réunions étant placées sous la présidence de G.Mayer remplaçant Tim Chalfant.

Le compte rendu de la session est donné ci-après.

La concomitance de ces manifestations a été fructueuse en échanges nombreux entre spécialistes du même secteur industriel. Le comité directeur d'ETTC 03 est à remercier d'avoir accepté de programmer la session ICTS au milieu de la manifestation.

Après une introduction de bienvenue et au nom de Tim Chalfant, G.Mayer présente l'ordre du jour de la session en dix points en commençant par donner la parole aux Coordonnateurs des trois Régions. Le bref compte rendu ci-dessous exprime le point de vue de la Région I et n'engage pas a priori la responsabilité du bureau de l'ICTS dont le compte rendu in extenso paraîtra ultérieurement.

Point n°1 – Lettre de la Région 1

Les sujets suivants ont été brièvement exposés :

Champ d'action du Coordonnateur, catégories de membres, secrétariat de la Région 1, activités.

- Liste des Lettres déjà parus.
- Calendrier des Lettres en accord avec les manifestations importantes : préparation et compte rendu.
- Compte rendu techniques

Point n°2 – Proposition de l'Equipe rédactionnelle sur un calendrier des manifestations

En vue de mieux informer ses membres correspondants l'Equipe rédactionnelle propose d'annexer à la Lettre un calendrier des manifestations les plus importantes directement liées ou connexes à la télémétrie. En effet la complexité du sujet, notamment la nécessité de se maintenir au courant des dispositifs pouvant interférer avec ceux de la télémétrie ou d'en affecter les performances conduit à se tenir au courant de plusieurs domaines, tels que, Services mobile, de radiorepérage et d'amateur y compris les Services par satellites associés. Réciproquement il s'agit aussi de ne pas perturber certains équipements très protégés comme ceux des Services scientifiques et de sauvetage.

L'Equipe fait appel à tous les membres, particulièrement à ceux des régions 2 et 3 pour lui signaler celles de ces manifestations qui auraient échappé à sa recherche, ou de lui communiquer toute information susceptible d'intéresser le domaine de la télémétrie.

Point n°3 – Disponibilité effective du spectre

L'exposé, par P. Fuerxer, a porté sur :

PROJET

- Une méthode d'estimation statistique d'estimation du spectre effectivement disponible dans une zone et durant un laps de temps donnés.
- Les limites d' une stratégie de gestion du spectre.

Point n°4 – Etudes sur la bandes 3-30 GHz

L'exposé, présenté par D. Ernst, porte sur la Question UIT 231/8 (Même contenu que le point 2.12 de l'ordre du jour préliminaire de la CMR 07) proposant, en vue de dispositifs futurs de télémesure à large bande, une attribution dans la bande 3-30 GHz . Un rapport d'études de la Société MITRE sur ce sujet est disponible pour les membres d'ICTS via une demande aux trois Coordonnateurs régionaux. Il appert qu'une bande inférieure à 15 GHz serait acceptable, et qu'il serait préférable de fonctionner entre 4,5 et 5 GHz .

Point n°5 – Projet de télémesure distance perfectionné .

Le compte rendu d'avancement d'un projet de dispositif de télémesure perfectionné a été fait par D.Ernst remplaçant J.Tedeschi : Ce projet porte notamment sur la gestion des canaux, la mise en œuvre de nouvelles modulations, la prise en compte pondérée des trajets multiples, des antennes plus perfectionnées, etc. ,.....

Point n°6 – Projets de télémesure dans la bande 3-30 GHz

Remplaçant J. Tedeschi, D. Ernst a présenté les activités principales du groupe de travail du Ministère de la Défense des Etats-Unis responsable du programme « Accroissement du spectre ».

Point n°7 – Menaces d'interférences de la part de dispositifs sans licence.

Les dispositifs dont il s'agit sont ceux régis par la Section 15 du Chapitre 47 du Règlement Fédéral des Etats-Unis. Mike Ryan décrit en quoi ces dispositifs à faible puissance et sans licence sont une menace pour le bon fonctionnement des équipements de télémesure. (La Section 15 de ce Règlement couvre les dispositifs tels que ordinateurs, émetteurs sans licence, et plus généralement les dispositifs qui peuvent rayonner des ondes radio durant leur fonctionnement normal).

Point n°8 – Conséquences des nouvelles techniques sur les bandes de télémesure.

Fondé sur les mêmes hypothèses que la loi de Moore, l'exposé de D. Ernst consiste à montrer qu'une extrapolation des besoins antérieurs devrait conduire à des besoins en flux de données énormes pour la télémesure vers les années 2030.

Point n°9 - Disponibilité effective du spectre.

P. Fuerxer reprend plus en détails le sujet brièvement exposé et mentionné au point n°3 ci-dessus. Il montre que le besoin conduira nécessairement au partage de bandes communes. En conséquence, à long terme, il faudra définir de manière plus précise les scénarii de fonctionnement de tous les équipements et leurs conditions réelles d'emploi.

Point n°10 – La valeur économique des télémesures aérospatiales.

D. Ernst a présenté un exposé général sur la valeur économique des télémesures aérospatiales aux Etats-Unis d'Amérique.